



Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Master Enseignement et éducation (M2E) mention professorat des écoles

Présentation

Parcours

[Enseignement à distance \(EAD\) ouvert à l'international \(M1 - M2\)](#)

[Lauréats du concours \(M1 - M2\)](#)

[Non lauréats du concours \(M1 - M2\)](#)

Objectifs

La mention Professorat des écoles du Master M2E prépare les étudiants qui se destinent au métier d'enseignant dans le 1er degré à la prise en compte des besoins éducatifs des élèves, à acquérir la culture pluridisciplinaire et les compétences relatives au professeur des écoles.

Compétences

Se référer au Référentiel de compétences Enseignant

Conditions d'accès

Licence

Organisation

Période de formation

Début septembre à mi-juin

Contrôle des connaissances

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

A DISTANCE

Informations pratiques

Lieux de la formation

Institut National Supérieur
du Professorat et de
l'Éducation

Plus d'informations

Institut National Supérieur du
Professorat et de l'Éducation

Citadelle, 10 rue des Français
Libres
80080 Amiens
France

<https://inspe.u-picardie.fr/>

Contrôle continu et/ou examens terminaux

Responsable(s) pédagogique(s)

Steve Haas

steve.haas@u-picardie.fr

Formation continue

A savoir

Niveau II (Licence ou maîtrise universitaire)

Niveau d'entrée :

Niveau de sortie : Niveau I (supérieur à la maîtrise)

Calendrier et période de formation FC

Début septembre à mi-juin

Références et certifications

Identifiant RNCP : 31851

Codes ROME : K1202 – Éducation de jeunes enfants

G1202 – Animation d'activités culturelles ou ludiques

K1207 – Intervention socioéducative

K2106 – Enseignement des écoles

Codes FORMACODE : 13030 – Préparation examen concours fonction publique

44530 – Sciences éducation

44542 – Pédagogie

Codes NSF : 333 – Enseignement, formation

Contacts Formation Continue

SFCU

[03 22 80 81 39](tel:0322808139)

sfcu@u-picardie.fr

[10 rue Frédéric Petit](#)

[80048 Amiens Cedex 1](#)

[France](#)

